



HAL
open science

Une déferlante dans l'été 1977 : Lorsque les Marseillais révèlent un espace public

Arlette Hérat

► **To cite this version:**

Arlette Hérat. Une déferlante dans l'été 1977 : Lorsque les Marseillais révèlent un espace public. Lieux Communs - Les Cahiers du LAUA, 2010, Espaces témoins, 13, pp.21-34. hal-02868807

HAL Id: hal-02868807

<https://hal.science/hal-02868807>

Submitted on 15 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

UNE DÉFERLANTE DANS L'ÉTÉ 1977 LORSQUE LES MARSEILLAIS RÉVÈLENT UN ESPACE PUBLIC

Arlette Hérat

Urbaniste, insARTis, ensa Marseille

L'ensemble balnéaire des Plages du Prado a été réalisé progressivement à partir des années soixante-dix. C'est un ensemble de 36 hectares, se déployant le long de 3 km de littoral, associant à des plages protégées par des digues, un vaste parc et quelques équipements commerciaux. Sa caractéristique principale est d'avoir été conquis sur la mer. L'objet de cet article est de s'attarder sur un moment particulier de cette genèse, celui qui fait basculer le projet en réalisation, à l'occasion de l'ouverture au public d'une première tranche.

INCERTITUDES ET ÉVIDENCE¹

Lorsque les premières plages sont inaugurées, cela fait près de 25 ans que des réflexions, études et projets prennent pour objet l'aménagement d'un site dont les contours ont varié à plusieurs reprises. Si les conceptions techniques (assainissement de la rade, remblaiement et endigage) se capitalisent à partir du milieu des années soixante, la finalité de l'aménagement – comme ses principes conceptuels – connaissent par contre des évolutions très sensibles. Nous les retraçons ici en quelques étapes afin d'éclairer les enjeux posés à chacune d'entre elles et d'inscrire la réalisation transitoire dans ce processus lent de fabrication de l'aménagement, marqué à la fois par des continuités conceptuelles fortes et des éléments d'innovation.

1953-1964 : architecturer le bord de mer

En confiant à René Egger² une première mission visant à établir un plan-masse sur le secteur de

¹ Ce chapitre complète une genèse précédemment établie (Hérat, 2010). La reconstitution est basée sur des études archivistiques (Fonds Egger déposé aux Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, Fonds de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise) et dix entretiens d'acteurs choisis parmi des concepteurs, des personnes chargées du montage et du pilotage du projet, des prestataires d'enquêtes sociales, des associations. Les expressions entre guillemets relèvent de ces entretiens.

² René Egger, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, concepteur de très nombreux équipements à Marseille durant les Trente Glorieuses.



3 Gaston Deferre, maire de Marseille de 1953 à 1986, date de son décès.

la plage, la municipalité – nouvellement administrée par Gaston Deferre³ – entend maîtriser le développement résidentiel d'un secteur recelant de nombreuses opportunités. Celles-ci sont redevables d'une faible urbanisation due à la fragilité d'un site exposé au vent dominant et à des incertitudes quant à sa vocation. En effet, l'avenir résidentiel et balnéaire du littoral Sud n'a été tranché que vers 1880 après un affrontement pour la localisation du développement industriel de la ville, cristallisé autour de l'extension du port de commerce (Bonillo, 1992, p. 194). Et de fait, on trouve, dans ce secteur, une coexistence de tissus urbains distincts : quartiers bourgeois de part et d'autres de grands boulevards et quartiers populaires. Des emprises conséquentes sont dédiées aux loisirs (un parc public, un champ de courses) et côtoient la seule plage de la ville qui subit un phénomène d'érosion et une pollution due au débouché naturel d'un fleuve côtier. Au Nord, la plage est reliée à la ville par une voie en corniche et est cadrée par une colline étageant "folies" et lotissements luxueux. Au Sud, c'est la fin de la ville, bordée au loin par les massifs annonciateurs des calanques.

R. Egger développe plusieurs esquisses, datées de 1957 et 1958, qui sont autant de variations sur un même thème. Les plans de masse aérés sont composés à partir de grandes barres situées dans la profondeur du secteur d'étude et de petits immeubles dressés perpendiculairement à l'avenue qui longe la plage. Une servitude d'aérodrome, qui est localisé à l'emplacement du champ de courses, contraint les possibilités de densification. La plage, quant à elle, est timidement remblayée et équipée de digues en épis dégageant des alvéoles dont certaines ont vocation à devenir des "bains privés". En 1964, on envisage la remise en cause de la servitude d'aérodrome alors que les travaux d'élargissement de la Corniche se terminent. Un nouvel essor est alors donné au projet.

1965-1972 : étendre la ville sur l'eau

De nouvelles esquisses, proposées par R. Egger, le révèlent ; le front de mer y est plus affirmé, des tours remplacent les grandes barres... Mais l'époque où l'architecte tentait de faire avancer le projet à partir de dessins et en cherchant appui auprès des constructeurs n'est plus d'actualité compte tenu des enjeux. En effet, rien ne pourra être aménagé sans la résolution des problèmes graves de pollution de la rade. Ceci implique de lourds travaux d'assainissement (doublement du grand émissaire et création d'une station d'épuration) dont la municipalité engage la programmation. L'aménagement de la plage devient, à la fin des années soixante, une des grandes opérations de la ville et vient renforcer le pôle de centralité des quartiers Sud, pensé avec la création de la ZAC Bonneveine sur d'anciennes terres maraîchères. À ce titre, elle va bénéficier d'un

pilotage renforcé avec la création de l'Agence d'Urbanisme (en 1966), celle du Secrétariat Général à l'Expansion (en 1971) et avec l'implication des élus de la majorité à travers les "Entités", structures de concertation à l'échelle des grands secteurs de la ville.

Des évolutions voient le jour aussi parmi les prestataires avec, dès 1965, le recours à la SOGREAH – bureau d'études spécialisé dans les travaux hydrauliques – et l'arrivée en 1967 de jeunes architectes urbanistes (Agora, futur Atelier 9), R. Egger restant l'architecte coordonnateur. Le projet change d'ampleur en décidant d'un remblaiement plus conséquent sur 50 hectares, nécessitant d'autres travaux préalables d'infrastructure (le déplacement d'un faisceau de câbles sous-marins). Dans une logique d'autofinancement, avec en perspective une croissance démographique importante et une croyance dans le développement touristique comme le laisse prévoir le *Schéma d'aménagement de l'aire métropolitaine marseillaise* publié en 1969, les études développent une urbanisation dense sur 140 ha. Entre 5 000 et 10 000 logements sont annoncés, accompagnés de bureaux, d'hôtels, d'équipements et de services. Ce projet est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal en 1971 et présenté publiquement à la population. Cela n'empêche pas des voix discordantes de se faire entendre localement, parmi les élus, les services municipaux, les associations, les Comités d'Intérêt de Quartier, les représentants de l'État. Elles s'élèvent contre la densification, les tours, l'importance des voiries, le risque de privatisation de la plage etc.... Mais c'est l'État qui sonne définitivement le glas de ces esquisses avec la Circulaire Guichard⁴ venant interdire toute construction privée sur les concessions à charge d'endigage.

4 Circulaire n° 73-05 du 3 Janvier 1973 relative à l'utilisation du domaine public maritime en dehors des ports de commerce et de pêche.

À partir de 1973 : "socialiser" les quartiers Sud (chargé de mission aménagement, SGE)

Ce qui pouvait apparaître comme un séisme ne va pas empêcher la stratégie opérationnelle en cours de se poursuivre. Si l'étude d'urbanisme n'est pas reprise en fonction de la nouvelle donne, les caractéristiques physiques du réaménagement du littoral pour l'ensemble du site, offrant une grande surface remblayée sur la mer, sont actées. Un cadrage sur le périmètre restreint d'une première tranche s'opère, entre le débouché de la Corniche et le fleuve. Dès 1974, les premiers travaux d'infrastructure démarrent⁵. Deux ZAC sont créées dans une même temporalité : elles sont situées de part et d'autre de la voie longeant le littoral. D'un côté, il s'agit d'urbaniser une grande parcelle privée avec des logements, et de l'autre, d'aménager

5 Ces travaux, comme ceux de la première ligne du métro, apportent une grande partie des déblais qui serviront à remblayer la mer. L'opportunité d'utiliser ces déblais expliquerait qu'il n'y a pas eu de remise en cause de l'opération d'endigage.

20 hectares de terrains remblayés. Conformément à la circulaire Guichard, et en accompagnement des nouvelles plages créées, la programmation de ce secteur évolue vers un ensemble d'équipements publics à caractère sportif et pédagogique. Ces deux opérations sont pensées de manière complémentaire, comme en témoigne le projet d'une passerelle au-dessus de la voie joignant à niveau les deux terrains.

Si nous pouvons voir dans cet enclenchement opérationnel une certaine réduction de la réflexion — avec l'abandon d'une proposition d'urbanisme à l'échelle du site — la définition des contenus programmatiques des deux opérations révèlent des enjeux forts, résolument situés à l'échelle de la ville. Dans la mouvance de débats initiés lors de la période précédente, une prise de conscience s'opère conduisant à se saisir d'une opportunité afin de réduire la

⁶ Plus tard, la rupture de l'alliance historique avec la droite modérée lors des élections municipales de 1977 annoncera de manière visible la volonté municipale d'assumer, par un projet politique, toute intervention sur la ville (San Marco, Morel, 1985).

fracture Nord/Sud de la ville, c'est-à-dire entre quartiers populaires et quartiers bourgeois⁶. Deux conséquences en découlent. D'une part, l'aménagement de l'espace conquis a pour vocation de

s'adresser à tous les Marseillais. Cela provoque l'élargissement de la concertation aux associations d'éducation populaire à but social, sportif ou autre, alors que jusqu'à présent celle-ci se faisait à l'adresse exclusive des Comités d'Intérêt de Quartier. D'autre part, une politique volontariste de création de logements sociaux dans les quartiers Sud conduit à la négociation d'un ratio de 50 % de logements sociaux dans le programme de la ZAC, exclusivement prévu en logements privés au départ.

Un processus de collaboration étroite se met en place entre Robert Inglesakis d'Atelier 9, Serge Legallet, paysagiste au service municipal des espaces verts (SEVE), et Alain Guyot en fin d'études d'architecture, membre de l'équipe Ambiance Bio Climatique. Leurs études visent à optimiser au mieux la morphologie des terrains et des bâtiments pour le confort des usagers et la protection des végétaux. À cette fin, des expériences sur des maquettes en soufflerie sont menées par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment dans le but de tester les dispositifs les plus performants au regard du vent. Mais, alors que les études deviennent de plus en plus fines et précises afin de définir des micro espaces de qualité différente, la lecture des comptes-rendus des réunions de pilotage nous montre une réduction progressive du programme des équipements : la piscine, la patinoire puis le parking sous butte paraissent compromis. Pendant ce temps, les travaux maritimes avancent et, bientôt, G. Deferre songe à l'ouverture au public des premières plages. Elle est fixée à l'été 1977 et va mobiliser les acteurs dans une tension extrême afin de tenir l'échéance coûte que coûte.

1977 : ouvrir les plages au public

À la mi-juillet, les Marseillais découvrent le site : à l'amont des alvéoles abritant les plages, quelques mouvements de terre simplement recouverts de gazon, parsemés de pins ou de tamaris. C'est un choc paysager pour qui habite en méditerranée. Cette réalisation a été mise au point pour l'essentiel par le SEVE, chargé de l'adaptation du projet pour une période transitoire dont personne ne connaît alors le terme ; deux ans au moins sont nécessaires pour une stabilité des sols en vue de l'édification des bâtiments. Sous la simplicité désarmante de cette réalisation, se cachent des années de réflexions et d'expérimentation. En effet, les mouvements qui donnent du relief aux terrains remblayés représentent des dispositifs préalablement pensés pour abriter au mieux les usagers du vent. À côté des buttes initialement prévues, d'autres émergent, respectant les gabarits de certains équipements projetés, "comme si on avait nappé avec de la terre et des remblais des bâtiments qui n'auraient pas été utilisés" (Daher, architecte urbaniste, Atelier 9). La nouveauté vient du gazon, formule économique et rapide pour qualifier le sol. L'intelligence du projet tient tout autant au respect de la morphologie générale qu'à son économie.

Le succès d'usage est immédiat, il est encouragé avec la mise en place de quinze navettes de bus gratuites fonctionnant les dimanche et jours fériés. Entre la mi-juillet et la fin août,

⁷ Selon l'article d'un journal local "Le Provençal" en date du 18 octobre 1977.

110 000 "entrées" sont estimées⁷. Après des années de frustration, les Marseillais redécouvrent un accès à la mer et s'emparent d'hectares de liberté. Au bout de quelques temps les panneaux "pelouses interdites" sont retirés, les arrières-plages deviennent le support d'usages diversifiés et non encadrés. Après des années d'hésitations sur le programme d'équipements, la décision tombe : rien, hormis la base nautique, ne sera construit. Le transitoire devient définitif et prescriptif, Gaston Deferre souhaitant retrouver ce même esprit dans les tranches ultérieures⁸.

⁸ Il n'est pas toujours aisé de reconstruire les enchaînements de décisions. Sur ce moment crucial, malgré des recherches au sein de plusieurs sources archivistiques, nous n'avons trouvé aucune trace documentaire. Seuls les entretiens d'acteurs recueillis nous renseignent.

Au lieu de ménager une parenthèse dans un processus opérationnel complexe, la réalisation transitoire s'impose donc comme une étape à part entière, où l'expérience du réel vient décider de l'avenir du site, en le qualifiant comme espace public majeur de la ville. Tel un tirage photographique qui résulte d'un enchaînement d'actions mais est soudainement révélé par le dernier bain, l'espace public éclot de la rencontre entre un cadre spatial approprié et des usagers, devenus acteurs du projet à part entière. À travers cette rencontre, et ce qui l'a rendue possible, nous percevons le caractère exemplaire de la réalisation.



La ville vue depuis les Plages du Prado, du Nord au Sud.
Photographies : Claude Paris.

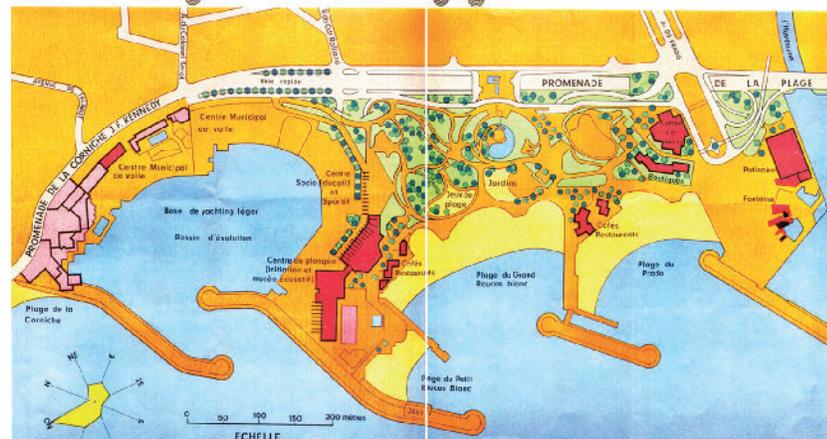
9 Recherche effectuée via Archires, base de données bibliographiques du réseau des écoles d'architecture francophones : archires.documentation.equipement.gouv.fr/

postes de secours – est inscrite dans un mouvement qui s'épanouit dans les villes nouvelles et les grandes extensions urbaines. Les modelages de sols, la fluidité de l'espace, l'usage libre des prairies marquent la conception des parcs paysagers qui structurent ces villes. Il en est ainsi du Parc de La Villeneuve de Grenoble ou du Parc des Coudrays à Saint-Quentin-en-Yvelines, pour lesquels Michel Corajoud explicite ainsi son parti : "l'ordre qui préside à ces lieux est celui de la ville" (Techniques et Architecture, 1978, p. 71). Aux Plages du Prado, plus qu'un ordre, c'est une présence urbaine qui s'affirme alors même que les échelles architecturales restent modestes et que l'aménagement s'ouvre sur l'horizon maritime. Cette présence est ressentie dans l'artificialisation du traitement paysager et grâce au recul offert par le remblaiement qui génère une mise en scène panoramique d'un paysage fortement contrasté. Ainsi un nouveau tableau est né, s'ajoutant aux nombreux points de vue en hauteur que recèle le territoire

MISE EN FORME ET DYNAMIQUES

À dépouiller les revues d'architecture et d'urbanisme de la période considérée⁹, nous sommes frappés de voir combien cette réalisation – qui n'a jamais été publiée sauf récemment pour l'architecture de ses

plage du Prado : première tranche vingt hectares à gagner sur la mer



marseillais (Roncayolo, 1996, p. 131) ; la mise en tension entre ville, nature artificialisée et nature, lui confère une place originale dans les représentations.

En référence aux travaux d'Alain Médam – "L'espace public marseillais est à la jonction de ces deux dynamiques inabouties : entre ce qui bouge en quête de lieu et ce qui donne forme en quête de vitalité." (Medam, 1995, p. 167) – cet espace largement plébiscité¹⁰ aurait-il réussi à concilier ce qui bouge avec ce qui donne forme ? Dans cette hypothèse, nous nous sommes attachés à comprendre quels avaient pu en être les ressorts.

Plan illustrant le projet de la première tranche des Plages du Prado, support partiel de la réalisation transitoire, in *Marseille Informations* n° 74, mai 1976.

Au cœur de la conception, l'homme dans son environnement

Le souci constant de l'équipe de conception a été de rendre habitable un paysage à créer où l'homme, et par extension tout ce qui est du domaine du vivant, est mis au centre de l'attention. Cette attitude, couplée aux incertitudes qui ont accompagné la définition du programme d'équipements, conduit au fil du temps à dessiner une inversion dans la hiérarchie des catégories d'espaces prises en compte. Le vide en tire profit. C'est une rupture radicale avec le modèle basé sur la fonctionnalité de l'espace prévalant encore largement à cette époque, et dont les esquisses antérieures pouvaient témoigner. Cette attitude annonce même une seconde rupture vis-à-vis des premières critiques émises à l'encontre de

¹⁰ Dans le cadre d'une enquête d'opinion menée auprès des Marseillais, les nouvelles Plages du Prado figurent, avec le métro et le TGV, parmi les trois grands aménagements appréciés et porteurs d'une dimension symbolique forte (Vergès et Jacquemoud, 2000).

l'urbanisme moderne – comme celles de Françoise Choay – et qui associent espace vide et anomie, voire désordres sociaux [Choay, 1965, p. 67].

Le modèle conceptuel qui s'invente associe étroitement les questions d'usages à celle du paysage et de l'environnement, à une époque où le premier choc pétrolier vient d'ébranler le paradigme de la modernité. À propos des caractéristiques des digues par exemple, les voix des concepteurs s'entremêlent pour dire qu'il s'agissait autant "de préserver un champ de vision sur l'horizon" (Guyot) que de prendre en compte "des gens qui n'aiment pas le sable" (Legallet). L'ingéniosité de



Butte installée à l'emplacement du centre de plongée initialement prévu. Photographie : Claude Paris.

la réponse de l'aménagement transitoire (remplacer les gabarits de certains équipements prévus par des buttes de terre végétalisée) vient poursuivre cette innovation. Elle démontre de manière éclatante qu'il est possible de se passer de bâtiments sur le site. Plus, avec l'espace fluide généré par les pelouses, elle ouvre une brèche à des usages complètement libres. Ce "territoire libre" (Daher) n'a pu s'inventer qu'avec le minimalisme de la réalisation transitoire.

Mais nous ne saurions négliger que, sous cette apparente simplicité, se cachent des méthodes de travail qui ont évité, au moment du dépouillement extrême, que l'aménagement du site perde de sa cohérence spatiale et paysagère.

À l'encontre des pratiques sectorielles

Que ce soit dans le champ de la conception ou dans celui du pilotage du projet, l'aménagement des Plages du Prado est perçu, pour les acteurs que nous avons rencontrés, comme un laboratoire où de nouvelles pratiques de coopération ont été mises en jeu. À compter de 1965, dans le champ de la conception, une première collaboration apparaît entre R. Egger et le bureau d'études hydrauliques. Si la SOGREAH jette les bases du profil du nouveau littoral, en capitalisant ses études au fil du dialogue avec les architectes urbanistes, ce n'est qu'à partir de 1973 que se construit un processus coopératif ouvert aux études climatiques et au paysage. Une véritable imbrication conceptuelle entre les trois acteurs principaux se construit à l'occasion des études opérationnelles de la première tranche; il produit au final un projet que l'on peut qualifier de matriciel, au sens où il est appropriable par chacun. Cette matrice guide S. Legallet dans ses choix ultimes en 1977, alors qu'il se retrouve en bout de chaîne. Ainsi, il justifie le recours aux pelouses en référence à l'esprit voulu par l'architecte ("il voulait qu'on sente le large"), au-delà du seul argument économique. Ce processus de coopération dépasse la sphère de la conception lorsque, dans l'urgence des déblais arrivant

sur le site, ce même acteur privilégie d'accompagner le conducteur de "bulldozer" sur le terrain, pendant que R. Egger déplore ne pas voir de plans d'exécution.

La maîtrise d'ouvrage communale, quant à elle, se recompose au début des années soixante-dix en créant une structure horizontale au service des grands projets (le SGE). C'est une logique territoriale qui s'oppose à celle, fonctionnelle, des services municipaux. Elle fait régulièrement appel à un cabinet d'études qui, à travers des enquêtes sociales et d'opinion, va aider à la définition d'une stratégie politique sur les grandes opérations. Concernant l'aménagement des Plages du Prado, ces prestataires vont conduire – de concert avec des professionnels de l'animation, sans pour autant qu'il y ait toujours accord entre eux – à travailler la question sensible des destinataires du site. Par ce biais les futurs usagers font irruption dans la programmation. La présentation des résultats d'études ouvre un débat qui progressivement permet aux élus d'assumer la dimension politique du recentrage visant à œuvrer à l'unité des habitants dans une ville marquée par la dépression économique et l'éclatement spatial.

La mise en désir d'un littoral balnéaire

En 1976 une enquête¹¹ menée auprès de la population de Marseille fait état que, parmi les adeptes de la baignade (88 % des personnes interrogées), près de la moitié ne se baignaient jamais à Marseille. Ces chiffres nous aident à prendre la mesure de l'attractivité représentée par l'ouverture de plages accessibles à tous, mais ils sont impuissants à témoigner du bouleversement induit par l'aménagement dans le rapport identitaire que les Marseillais entretiennent avec la géographie de leur ville¹². Si "la campagne marseillaise s'impose dans l'imaginaire local comme un véritable Eden accessible au plus grand nombre" (Donzel, 1998, p. 36), c'est grâce à la construction du canal de Marseille

¹¹ Selon le périodique municipal *Marseille informations*, n° 74, mai 1976.

autour de 1850 qui permet à la "ville oasis" de dominer le paysage (Péraldi, 1988, p. 106). A la fin du XIX^e siècle, la mise en place d'un réseau de tramway qui irrigue le territoire jusqu'en ses confins vient accélérer ce mouvement centrifuge. Celui-ci est cependant enraciné dans des usages et des représentations bien plus anciens; c'est en effet dès la fin du XVII^e siècle que s'épanouit la "ville à la campagne" (selon l'expression de Joseph Méry) fondée sur le placement de l'argent gagné sur le port en bastides et terres agricoles. Mais le phénomène d'urbanisation du terroir au cours du XX^e siècle tend alors à en restreindre l'usage pour les loisirs. Un bon indicateur en est la transformation de nombreux cabanons en résidences principales (Gontier, 1991, p. 71). À ce phénomène, il faut ajouter que le XIX^e siècle a sacrifié l'essentiel d'un littoral accessible à l'extension

¹² Afin d'approcher cette manière de vivre la géographie de la ville, au-delà des travaux scientifiques cités en bibliographie, le détour par les écrivains, les photographes et les cinéastes est éclairant.

du port de commerce au Nord et à la réalisation de la Corniche au Sud. Ainsi, nous pouvons émettre l'hypothèse que, plus d'un siècle après l'arrivée des eaux de la Durance, le mythe de la "ville oasis" est revisité. Cette fois, ce sont des plages qui font figure d'Eden ("le désert était devenu tout vert" Manyat, directeur SEVE), offrant aux Marseillais le luxe de l'eau à travers la baignade, les douches prises à profusion et l'usage hédoniste d'une herbe toujours verte. Cette question de l'accès à des loisirs simples reste toujours d'actualité dans la ville, comme en témoigne, dans un documentaire récent, un homme laissant exploser sa colère devant une grille qui vient condamner un usage régulier de pêche en famille (Gheerbrant, 2009).

Aujourd'hui, les regards rétrospectivement portés par les acteurs divergent. Certains considèrent qu'il y a eu une "occasion ratée" (Legallet), en n'allant pas au bout d'une programmation cohérente à l'échelle de l'ensemble du site et en renonçant à la création d'un équipement basé sur la mer. Mais la majorité retient qu'il y a eu un "aléatoire heureux" (Guyot) et que, s'il fallait parler au final en termes de bilan, ce qui a été apporté compense largement ce qui n'a pas été au bout. Dès lors, une autre lecture émerge, où le caractère exemplaire de la réalisation transitoire se mesure aussi dans sa capacité à témoigner d'avancées sur son temps.

DES RÉPONSES À DES QUESTIONS QUI N'ÉTAIENT PAS (ENCORE) POSÉES

Au risque de l'anachronisme, l'analyse permet de noter la contribution de cet espace à des questions qui sont particulièrement d'actualité.

L'intuition de l'espace public

Aujourd'hui nous percevons les Plages du Prado comme le premier grand espace public créé au sortir d'une époque fortement marquée par des investissements lourds en infrastructures, logements et équipements¹³. Ce terme d'espace public n'apparaît cependant dans aucun des documents d'étude (ou de communication) consultés, ce qui ne nous étonne guère; en effet, il correspond à une nouvelle catégorie de pensée sur la ville qui se généralise dans la décennie soixante-dix (Billiard, 1988 p. 18; Hérat et Rautenberg, 2007). Dans notre cas de figure il a fallu le bouleversement opéré par l'opération transitoire pour qu'un équipement public, pensé à l'échelle de la ville, se métamorphose en un vaste espace public. Avec son dénuement extrême, cette réalisation a poussé au bout la logique conceptuelle qui, depuis quelques temps déjà, privilégiait l'espace du vide. Elle a donné raison, contre la plupart des acteurs qui ne pouvaient imaginer

13 Entre 1954 et 1975, Marseille a dû relever le défi d'accueillir 250 000 habitants supplémentaires (Donzel, 1998, p.7).

de vie en dehors de structures institutionnalisées, à ceux qui y entrevoyaient le risque d'un renforcement des barrières. Sans vouloir trancher, la conception s'est appuyée sur un principe de "légèreté" (Manyat) et a généré ainsi une urbanité du lieu, malgré l'ingratitude du contexte (remblais, absence d'architecture, forte exposition au vent). Depuis son ouverture, ce site ne cesse d'être investi pour des moments de rencontre festifs et sportifs, associant une grande foule avec des architectures éphémères. Le succès de la fréquentation du site a dépassé les prévisions attendues, notamment dans leur utilisation tout au long de l'année¹⁴.

L'invention d'une interface entre ville et nature.

À travers la localisation du site et sa capacité à fixer une forte fréquentation, nous pouvons aussi voir cet aménagement comme une contribution à la préservation du massif des calanques, bien que nous n'ayons trouvé aucune trace de cet objectif de régulation. Le massif des calanques bénéficie d'une mesure de protection au titre des Sites Classés depuis 1975 (pour l'intégralité du massif) et fait l'objet d'un dossier en cours d'instruction en vue de la création d'un Parc National. Or, il s'avère que l'enjeu majeur auquel sera confrontée la future structure de gestion, réside dans la conciliation de pratiques et de fréquentations diverses du massif – notamment ses accès à la mer – avec des impératifs de protection environnementale¹⁵. Si un centre de la mer n'a pu trouver sa place sur le site des Plages du Prado, si l'aménagement en lui-même peut conduire à une évaluation critique d'un point de vue écologique, il n'empêche qu'à travers lui un espace d'interface entre ville et calanques a été réalisé, au bénéfice d'une fréquentation populaire du littoral et d'une sauvegarde d'un site fragile.

14 Une enquête réalisée en août 1986 auprès des usagers des Plages du Prado relate le succès du lieu et met en exergue l'impact du parc sur la partie balnéaire, celle-ci bénéficiant d'une image plus ambiguë: "[...] la présence du parc occupe un poids considérable. (Il) valorise l'ensemble du site et également la plage en été." (Rapport d'études: le parc balnéaire du Prado en été vu par ses utilisateurs, Beterem, Miton, 1986).

15 Enjeu qui s'affirme grandissant au fil des observations réalisées dans le cadre d'un projet de recherche en cours: *Un parc national pour les calanques de Marseille ? Construction territoriale, formes de concertation et principes de légitimité*, sous la responsabilité scientifique de V. Deldreuve (CEMAGREF) et Ph. Deboudt (TVES), programme de recherche "Concertation, Décision, Environnement" 2008-2010. Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer.

DE L'ESPACE EXEMPLAIRE ET EXPÉRIMENTAL AU MODÈLE ?

L'innovation dans la conception paysagère (notamment dans la prise en compte du vent), l'adéquation entre mise en forme et appropriation sociale, la forte imagibilité du lieu, le rôle joué dans les représentations de la ville, ainsi que l'anticipation de problématiques urbaines actuelles, permettent d'apprécier la réalisation transitoire – non comme un projet avorté – mais plutôt comme un espace à valeur exemplaire et expérimentale. Espace expérimental, pour lequel cependant le protocole d'expérimentation n'aurait pas été complètement pensé. En effet, si certains documents évoquent la notion "d'opération test", cette notion renvoie exclusivement à des configurations techniques telles qu'endiguage,

principes de renouvellement de l'eau de mer dans les alvéoles, etc... sans allusion aucune aux autres dimensions que nous avons évoquées. Pour autant, la capacité de cet aménagement à faire modèle lors des réalisations ultérieures nous paraît moins fondée.

Qu'observons-nous sur l'ensemble du site? Au premier abord (et vu d'en haut), la deuxième tranche de travaux, dont les études démarrent en 1983 mais qui se réalise sous le mandat de R.P. Vigouroux (les plages sont mise en service en 1988), paraît être dans la filiation de l'aménagement que nous venons d'étudier. La cohérence du site est donnée par les travaux maritimes qui ont été réalisés conformément à un plan d'ensemble; on y retrouve également l'attribut spécifique que sont les vastes surfaces engazonnées. Mais en se penchant plus près, des éléments indiquent qu'un appauvrissement conceptuel et un processus de fragmentation se sont fait jour, calés sur la logique de découpage opérationnel et accentués par une gestion fonctionnelle de l'espace dans laquelle le sanctuaire de l'espace public – libre et à usage exclusif des piétons – se lézarde.

Comment interpréter ces signes? Ils témoignent que la réalisation de la première tranche des Plages n'a pas complètement réussi à générer une manière de penser l'aménagement conforme à ses qualités. Préalablement à une investigation sur les conditions de réalisation de la deuxième tranche, nous émettons hypothèse que le parti d'aménagement – qui n'a d'ailleurs peut-être jamais été explicité en actualisant l'apport de la conception transitoire – a eu du mal à résister aux logiques politiques et économiques qui prévalaient. En 1977, lorsque G. Deferre inaugurait les premières Plages du Prado en ayant réussi à se déjouer de l'évolution de la réglementation d'État comme de la faiblesse des finances communales, il démontrait alors – quelques années avant la première loi de décentralisation dont il sera l'auteur – combien le pouvoir local voulait s'affirmer dans l'aménagement urbain. Celui-ci relevait d'un parti fort: conquérir de l'espace sur la mer pour l'offrir aux Marseillais. Quelques années plus tard, le contexte est profondément différent. Si les municipalités ont bien accédé au pouvoir en matière d'urbanisme, R.P. Vigouroux doit administrer une ville qui subit de plein fouet, dans ses finances locales, les impacts du déclin démographique et économique (Donzel, 1998, p. 133). Alors que les grands investissements publics (travaux maritimes et assainissement) sont en voie de réalisation, il semble que l'on escompte surtout de l'aménagement balnéaire une valorisation foncière des terrains alentours. Dans cette nouvelle conception de l'opération d'aménagement, l'intervention publique s'oriente en faveur d'une vision plus touristique du lieu et se réduit au profit de celle des investisseurs privés. C'est ainsi qu'une vaste parcelle communale longeant le littoral est cédée

à un promoteur afin d'y réaliser des logements de standing et qu'un parc d'attraction est envisagé sur les terrains remblayés. Au final, ce parc sera remplacé par un pôle commercial. Si la "ville balnéaire" (Viard, 1995) s'incarnait déjà dans les quartiers Sud, la réalisation de la deuxième tranche va en accélérer fortement le processus. Les enjeux conceptuels de la deuxième tranche d'aménagement des Plages du Prado auraient alors été minorés.

BIBLIOGRAPHIE

BILLIARD, I., (1988)

Espaces publics, Paris, La Documentation Française.

BONILLO, J.-L. (dir.), (1991)

Marseille ville et port, Marseille, Éditions Parenthèses.

CHOAY, F., (1965)

L'urbanisme, utopies et réalités – Une anthologie, Paris, Éditions du Seuil.

DONZEL, A., (1998)

Marseille, l'expérience de la cité, Paris, Anthropos.

GONTIER, C., (1991)

Le cabanon marseillais. Images et pratiques, Marseille, CERFISE.

HÉRAT, A., RAUTENBERG, M., (2007)

“Le renouveau de l'espace public dans les villes nouvelles” in *Programme interministériel et d'évaluation des Villes Nouvelles Françaises. Atelier 4 architecture, formes urbaines et cadre de vie. Contributions scientifiques*, p. 52-59.

HÉRAT, A., (2010)

“L'aménagement des plages du Prado à Marseille : la construction d'un bien commun.” in *Inégalités écologiques, territoires littoraux & développement durable*, Villeneuve-d'Asq, Presses universitaires du Septentrion.

MEDAM, A., (1995)

Blues Marseille, Marseille, Éditions Jeanne Lafitte.

PÉRALDI, M., (1988)

Paysage, ville et mémoire : Marseille, Marseille, CERFISE.

RONCAYOLO, M., (1996)

Marseille, les territoires du temps, Paris, Éditions locales de France.

SAN MARCO, Ph., MOREL, B., (1985)

Marseille, l'endroit du décor, Aix-en-Provence, Edisud.

VERGES, P., JACQUEMOUD, V., (2000)

“Marseille, écrivain d'Azur ou métropole ?” in *La pensée de midi* n° 1, pp.108-113.

VIARD, J., (1995)

Marseille, une ville impossible, Paris, Éditions Payot et Rivages.

Techniques et Architecture “Ville et Nature”, n° 319, mars-avril 1978

Filmographie

GHEERBRANT, D., (2009)

“Les quais” in *La république, Marseille*, éditions Montparnasse (extrait visualisable : <http://www.editions-montparnasse.fr/larepublique/>).

